Madame, Monsieur, chers parents,

Vous trouverez, au verso de ce tract, des explications sur les éléments les plus inquiétants de la **loi Blanquer**, loi Blanquer contre laquelle nombre d'enseignants se sont mobilisés la semaine dernière et encore ce lundi.

Nous pensons que cette loi vous concerne directement, c'est pourquoi nous vous invitons à nous accompagner lors de la journée d'action du 30 mars prochain contre cette réforme de la défiance :

Pour nous, loin des annonces dans les médias, cette loi Blanquer ne répond à aucun des enjeux scolaires d'aujourd'hui!

Il cherche à faire des économies lorsque les écoles ont besoin d'un budget à la hauteur des ambitions affichées pour notre service public d'éducation.

C'est pourquoi, par notre mobilisation, nous réclamons d'autres perspectives :

- -Des moyens pour une scolarisation de qualité de tous nos élèves... ce qui passe nécessairement par une réduction des effectifs par classe.
- -Pour une véritable reconnaissance des métiers d'enseignants, mais aussi d'AESH et de tous les personnels de l'Education Nationale.

C'est pour ces raisons que les organisations d'enseignants appellent les parlementaires à ne pas voter la loi « pour l'école de la confiance ». Pour ces raisons aussi qu'elles se mobilisent, avec des associations de parents d'élèves pour réclamer:

- -la priorité au service public d'éducation
- -des perspectives ambitieuses pour tous les élèves et tous les jeunes,
- -un véritable débat sur l'avenir de l'Education Nationale..., loin des décisions unilatérales d'un ministre qui ne veut rien entendre.

C'est pour ces raisons que nous vous invitons à participer aux différentes actions :

Rassemblement au Puy en Velay 11h30 devant la préfecture

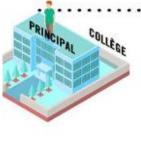
Manifestations régionales

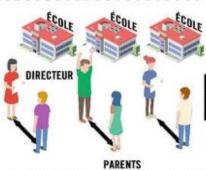
Clermont-Ferrand - 11h - place Delille Lyon - 10h30 - ancien palais de justice, Quai R. Rolland

LOI BLANQUER, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DES SAVOIRS FONDAMENTAUX: QUEL AVENIR POUR L'ÉCOLE?

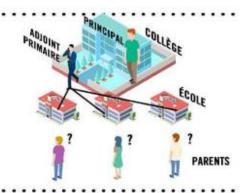
AVANT

APRÈS





ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DES SAVOIRS FONDAMENTAUX



PRÉSENCE

- DIRECTEUR D'ÉCOLE
- PROFESSEURS DES ÉCOLES
- REPRÉSENTANT DU PÉRISCOLAIRE
- REPRÉSENTANT DE LA MAIRIE
- PARENTS DÉLÉGUÉS ÉLUS



FIN DES Conseils d'École

PRÉSENCE

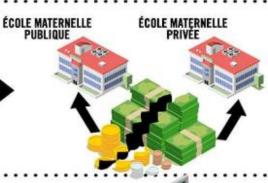
- PRINCIPAL DU COLLÈGE
- ENSEIGNANTS DU COLLÈGE
- ADJOINT DU PRIMAIRE
- **3 ENSEIGNANTS** POUR 4 ÉCOLES



CONSEIL ADMINISTRATIF (COLLÈGE)











I AESH I ENFANT





